



Programme de Formation

Développement des compétences des Faisant Fonction Cadre de Santé (FFCS)

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

Faisant fonction de cadre de santé prochainement en poste ou depuis peu

Objectifs pédagogiques

Des objectifs pédagogiques concrets

- ◆ **Comprendre** les attendus du métier et du rôle du cadre de santé dans l'institution, dans le pôle, dans l'équipe
- ◆ **Analyser** le niveau de responsabilité du faisant fonction, définir son périmètre d'action. Analyser les décrets de compétences et les fiches de postes de l'équipe. Eviter les glissements de tâches
- ◆ **Identifier** les problématiques managériales du faisant fonction de cadre de santé et les résolutions pratiques.
- ◆ **Gérer** les situations difficiles
- ◆ **Actualiser** ses connaissances sur la gouvernance des établissements, comprendre la stratégie de l'institution, les interactions avec les directions fonctionnelles et hiérarchiques.
- ◆ **Comprendre** sa place dans l'équipe en tant que faisant fonction. Préparer son projet professionnel et sa relation avec son tuteur. Identifier les leviers sur lesquels s'appuyer en interne.

Description

Jour 1 - Module 1 : Identifier sa place en tant que FFCS

- L'hôpital aujourd'hui : du système de santé à la gouvernance hospitalière
- Les grands enjeux de l'évolution de l'hôpital dans les années futures, les réformes de santé
- Le financement des établissements de santé
- Actualisation des connaissances sur le système de santé, l'environnement hospitalier
- Les instances à l'hôpital
- Rapport Claris & Ségur de la santé
- Quel est le rôle et quelles sont les missions du CDS aujourd'hui ?
- Le projet médico-soignant partagé : comment le décliner au sein de mon service ?

Jour 2 - Module 2 : Principes de Management et de Gestion des Ressources Humaines

- La posture managériale
- Le métier de cadre de santé : enjeux et limites

- Animer, dynamiser et conduire les équipes dans un environnement hospitalier contrant
- Droits et devoirs des agents de la Fonction Publique
- Textes réglementaires : les statuts de la Fonction Publique et les agents contractuels
- Définition des champs de compétences des membres d'une équipe paramédicale
- Fiches de poste, fiches de tâches
- Rédaction d'un rapport circonstancié

Jour 3 - Module 3 : Exercice au quotidien du CDS : de la qualité au pilotage

- Place des usagers et droits des patients
- Démarche qualité et certification
- Gestion des risques : les vigilances, la déclaration d'EI
- Le suivi de l'activité de son service (tableaux de bord, indicateurs, rapport annuel d'activité)
- Définition des séjours : RUM, DMS, IPDMS, ...
- Méthodologie de gestion de projet
- Identification des ressources et leviers dans un projet
- Outils de gestion de projet (GANTT, ...)



Prérequis

Etre faisant fonction de cadre de santé ou amené à le devenir



Modalités pédagogiques

Un modèle pédagogique interactionnel

- ◆ Apprenant actif
- ◆ Appropriation et construction collective des savoirs
- ◆ Réflexivité
- ◆ Alternance d'apports méthodologiques et d'analyse de pratiques
- ◆ Apports de connaissances pratiques en lien avec l'étude de situations réelles
- ◆ Echanges d'expériences entre apprenants
- ◆ Travail en groupe et sous-groupes , ateliers



Moyens et supports pédagogiques

Des supports et moyens centrés sur le professionnel

- ◆ PDF ou Power Point de présentation
- ◆ Cas pratiques, études de cas et exercices
- ◆ Supports illustratifs : vidéos, podcast, documents...
- ◆ Bibliographie et jurisprudence
- ◆ Questionnaires en ligne
- ◆ Livret pédagogique
- ◆ Plateforme LMS le cas échéant



Modalités d'évaluation et de suivi

Des modalités d'évaluation adaptées

- ◆ Auto-évaluation et questionnaire de positionnement
- ◆ Evaluation des connaissances et des compétences en continu
- ◆ Questionnaire d'évaluation des acquis des participants
- ◆ Questionnaire de satisfaction des participants

Un suivi personnalisé

- ◆ Bilan détaillé de la formation remis à l'établissement
- ◆ Possibilité de contacter le formateur après la formation pour assurer une bonne continuité
- ◆ Apports de connaissances basées sur les besoins des participants et de l'établissement



Informations sur l'accessibilité

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation : Mme Gulistan ALTUN - 01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : www.agefiph.fr